



**DEPARTEMENT AMÉNAGEMENT ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT**

**CHARGÉ DE MISSION HABITAT EN CHARGE DU PROGRAMME DE
RENOUVELLEMENT URBAIN (H/F)**

GRADE : Filière Administrative ou Technique – Cadre d'emplois des Attachés territoriaux ou ingénieurs - Catégorie A –

A 25 minutes de Paris, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux est composée de 26 communes, recense 110 000 habitants et constitue le territoire le plus peuplé de Seine-et-Marne.

Sa ville Centre, Meaux, compte près de 56 000 habitants. La Communauté d'Agglomération a pour finalité d'améliorer le niveau et la qualité de vie des habitants à travers un développement harmonieux et durable de son territoire.

Doté d'espaces naturels remarquables, le territoire du Pays de Meaux propose un cadre de vie adapté à tous.

Le département DADDT regroupe deux directions, deux services, deux chefs de projet, soit au total une trentaine de collaborateurs. Grands projets, urbanisme et habitat, mobilité et développement durable, tels sont ses domaines d'intervention. La direction de l'Urbanisme et de l'Habitat assure le suivi et le pilotage d'études urbaines, de la planification urbaine, des autorisations d'urbanisme et de l'habitat pour la Ville de Meaux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. Vous contribuerez aux nombreux projets d'aménagement urbain portés par la collectivité au sein d'une direction composée d'un directeur, une cheffe de service, quatre cadres et quatre instructeurs, soit dix collaborateurs.

MISSION PRINCIPALE :

Le chargé(e) de mission habitat en charge du programme de renouvellement urbain, sous l'autorité directe du responsable du service habitat, doit contribuer à construire, en bonne articulation avec les autres directions et les autres départements, des projets qualitatifs et durables. Il(elle) est responsable des missions suivantes :

MISSIONS

- Mise en œuvre du projet de renouvellement urbain du quartier de Beauval dans le cadre de la convention signée avec l'ANRU en 2018 et de ses avenants en lien avec les bailleurs sociaux et la Direction des grands projets qui est en charge de la réalisation des futurs équipements publics du quartier. Pilotage et animation des dispositifs stratégiques et opérationnels (comités techniques et de pilotage...).
- Suivi contractuel de la convention de renouvellement urbain, préparation des avenants et revues de projet. Elaboration des actes administratifs nécessaires à la mise en œuvre du projet.
- Suivi de l'avancement des opérations en matière de reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux, en lien avec les bailleurs ; suivi des demandes de subventions liées au dispositif.
- Participation à la mise en œuvre du permis de louer mis en place à partir de janvier 2024 ; occasionnellement, suivi direct du permis de louer en cas d'absence de l'agent directement chargé de cette mission.
- Participation à la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat.
- Participation aux politiques relatives à l'habitat privé (politique d'accompagnement des ravalements de façades, Opération d'Amélioration de l'Habitat, ORI...) : visites sur le terrain, alimentation de la base de données ;

COMPETENCES

Profil recherché : Statutaire ou contractuel, de formation urbaniste, architecte, chef de projet, Connaissances générales en matière de droit public, urbanisme et d'aménagement. Une expérience sur un poste de chargé de mission NPNRU est un plus. Maîtrise des outils bureautique, apprentissage du logiciel métier OPENADS, utilisation souhaitée du Système d'information géographique.

Capacité à analyser et conseil à la direction et direction générale, aux élus, recherche de solutions alternatives. Capacité d'écoute et de communication avec les élus et services des communes, rigueur, sens du service public.

Lieu de travail : Cité administrative, accessible en trente minutes en train depuis Paris, puis moins de 10 minutes de marche.

Temps de travail et congés : 38heures – temps complet – (25 CA +18 RTT)

Conditions d'exercice : Formation généraliste en urbanisme, droit public et/ou droit de l'urbanisme, le cas échéant assermentation, autonomie dans l'organisation du travail, grande disponibilité, flexibilité et réactivité liées aux échéances de la collectivité, déplacements sur le territoire de la CAPM.

Permis B souhaité mais non obligatoire

Les + : Participation mutuelle ou prévoyance (contrat labellisé), Forfait Mobilité Durable, CET, restaurant administratif, adhésion CNAS (www.cnas.fr), COS : service de billetterie à tarif réduit (cinéma, spectacle, sorties culturelles ...), bons rentrée scolaire, ventes de produits locaux.

Dans le cadre de sa politique de recrutement, ce poste est ouvert aux travailleurs handicapés.

CANDIDATURE EXTERNE

Candidature à adresser (lettre de motivation + CV + dernier arrêté) – Avant le 07 novembre 2023

A Monsieur le Président – Direction des Ressources Humaines

Hôtel de Ville, BP 227, 77107 MEAUX CEDEX - recrutement@meaux.fr